

A QUOI SERT LA FEDERATION ? Echos du CRT PACA

A l'heure où vous êtes nombreux à vous poser la question de l'utilité de prendre une licence, la rentrée est l'occasion pour un petit tour d'horizon simplifié des services rendus par la FFTDA et le Comité Régional PACA aux détenteurs d'une Licence :

Les services aux licenciés au niveau National

- Amélioration de la communication directe avec accès à la « News letter » : 12 mailings envoyés, comprenant l'annonce des compétitions et stages, l'actualité taekwondo.
- Facilité d'accès aux informations via le site internet de la FFTDA (calendrier, fiches d'inscription aux compétitions, guide, résultats, etc...) et aux nouvelles rubriques pratiques (Exemple : comment financer sa formation).
- Elargissement du programme de compétitions au plus grand nombre, avec les championnats de France Espoirs et les critériums nationaux Keup, Technique, Enfants, Handi-taekwondo. Evolution qui reçu une approbation unanime de la part des licenciés concernés.
- Lancement des stages des « Experts » ouverts gratuitement à tous les licenciés. Une opération bénéfique...

Les services aux licenciés au niveau Régional : CRT Provence Alpes Côte d'Azur

- Facilité d'accès à la « Newsletter » du CRT PACA : mailings envoyés régulièrement pour l'annonce des compétitions nationales, régionales, des stages, toute l'actualité du taekwondo, des collectivités territoriales, et de la vie associative en général.
- Facilité d'accès aux informations grâce au site Internet du CRT PACA mis à jour quotidiennement (calendrier, fiches d'inscription aux compétitions, guide, résultats, liste des compétiteurs engagés sur chaque compétition, ...) et aux nombreuses rubriques pratiques proposées.
- Amélioration de l'organisation des compétitions avec la programmation des catégories (planification horaire des combats) par demi journée grâce à l'acquisition de matériels performants et à un encadrement formé (arbitres, Juges, commission compétition)
- Accès aux compétitions Régionales gratuites pour les Dirigeants de Club et à un tarif préférentiel pour les licenciés (1/2 tarif).
- Elargissement du programme de compétitions au plus grand nombre avec le Han Ma Dang Enfants et Adultes et le développement de compétitions techniques.
- Organisation de stages « Arbitrage », « Hoshinsul », « Préparation aux examens de dan », « Hapkido » ouverts gratuitement à tous les licenciés.
- Mise en place d'une E. T. R. (Ecole Technique Régionale) validée par le Directeur de la DRDJS permettant le recrutement de Professionnels pour l'encadrement des CRAHN
- Mise en place des CRAHN Combats à Nice, Aubagne, Aix en Provence ouverts gratuitement aux licenciés intéressés par la compétition combat
- Mise en place du CRAHN Technique à Aix en Provence ouvert gratuitement aux licenciés intéressés par la compétition Technique
- Accès au partenariat permettant la prise de licence gratuite, 30 € offert par la Société Générale sur présentation de la licence sportive
- Prise en charge financière des frais d'inscription aux championnats de France de tous les sélectionnés régionaux et de leur coach

Qui pratique ?

Avec 30% de pratiquantes, soit une progression de 10% en l'espace de 7 ans, le taekwondo est le sport de combat le plus largement ouvert aux féminines. Les jeunes sont également sur le devant : 60% des licenciés ont moins de 18 ans. Pour la première fois dans l'histoire des compétitions officielles en France, une catégorie a rassemblé plus de filles que de garçons. C'est à Marseille, lors de la coupe de France minimes, on a dénombré 159 filles pour 154 garçons.

Concernant le CRT PACA, le nombre de licenciés est passé de 5052 licenciés en 2006 à 4700 licenciés en 2007 affichant une baisse de 352 licenciés malgré une augmentation de clubs (96 clubs en 2007 contre 91 en 2006)... Nous n'aurons donc que 3 qualifiés sur 4 pour les Championnats de France 2008 !

Il est certainement utile de rappeler qu'une partie des affiliations clubs et Licences enregistrées par la FFTDA fait ensuite l'objet d'une rétrocession aux CRT et Comités départementaux (rétrocession proportionnelle au nombre de licenciés enregistrés sur la saison sportive). Plus un Comité aura de licenciés, plus il aura ainsi de moyens financiers pour fonctionner.

Principale source de fonds propres avec la vente des passeports sportifs, cette prise de licence est vitale pour un Comité qu'il soit Régional ou Départemental et conditionne la pérennisation de leurs actions et de leur développement.

Le nombre de licenciés est un facteur déterminant qui se doit de répondre au projet de développement défini dans les conventions d'objectifs signées par le CRT ou le CDT. Il sert de baromètre et influe les décisions des Institutions Territoriales, partenaires du Projet de développement de notre discipline, dans l'attribution des subventions de fonctionnement et du C. N. D. S.

Toute l'équipe du Comité Régional PACA s'est bien mobilisée pour améliorer l'image du Taekwondo et apporter un maximum de services aux clubs et à leurs licenciés. Vous êtes d'ailleurs nombreux à nous témoigner votre satisfaction des évolutions constatées de ces dernières années.

Pour continuer dans cette voie, le Comité Régional a besoin de vous et de votre soutien. En affiliant volontairement votre club à la FFTDA dont le CRT est un organe déconcentré, vous faites le choix d'adhérer à la seule Fédération ayant la délégation du Ministère Jeunesse et Sport pour gérer le Taekwondo Français. Par voie de conséquence, vous faites aussi le choix de prendre la Licence pour chacun de vos adhérents !

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée !

Bien cordialement

Martine STANCZAK
Présidente du CRT PACA